



EXAMEN ET MISE A JOUR DES POLITIQUES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE LA BANQUE MONDIALE

Plan des consultations avec les parties prenantes extérieures pendant la phase 2 de l'examen et de la mise à jour des politiques

La Banque mondiale examine et met à jour ses politiques de sauvegarde environnementale et sociale. Dans le cadre de cet examen, la Banque mondiale a engagé des consultations avec les actionnaires et les parties prenantes pour recueillir leurs commentaires et leur rétroaction à propos du développement d'un ensemble actualisé de politiques qui incarnent les valeurs fondamentales de l'institution et qui sont la pierre angulaire des efforts de la Banque visant à protéger les populations et l'environnement, et à garantir des résultats favorables en matière de développement. Tout au long du processus de révision, la Banque sollicitera les points de vue des actionnaires et d'un large éventail de parties prenantes pour contribuer à façonner la prochaine génération de politiques de sauvegarde. Dans la phase 2 de l'examen, la Banque mondiale cherche à obtenir des commentaires sur la première version du Cadre social et environnemental. Un site internet dédié (www.worldbank.org/safeguardsconsultations) contient toutes les informations sur le processus de révision et de consultation.

1. PROCESSUS D'EXAMEN

Le processus d'examen devrait durer deux ans et, au besoin, se dérouler sur deux à trois phases d'examen. L'approche de cette révision, décrite dans les [Politiques de sauvegarde de la Banque mondiale : Examen et mise à jour proposés](#), a été approuvée par le Comité sur l'efficacité du développement (CODE) du Conseil d'administration de la Banque mondiale le 10 octobre 2012.

Suite à la présentation par le Comité du document d'orientation en octobre 2012, la Banque a procédé à une première phase de consultations avec les actionnaires, les parties prenantes internes et un large éventail de participants extérieurs pour chercher les contributions sur les opportunités, les nouvelles orientations et les options permettant de documenter la rédaction d'un nouveau cadre politique proposé. Les consultations ont eu lieu en ligne et face-à-face du mois d'octobre 2012 au mois de mars 2014, avec plus de 2000 intervenants provenant de plus de 40 pays de toutes les régions du monde. Le processus de consultation comprenait des réunions dédiées avec les Peuples autochtones et les personnes affectées par les projets ainsi que des réunions d'experts sur les « domaines émergents » tels que les questions liées au changement climatique, aux droits de l'homme, au travail et à l'occupation des terres. En parallèle, une étude mondiale des bonnes pratiques et leçons apprises a été menée, y compris par d'autres banques multilatérales de développement.

Des réunions de discussion avec les communautés sélectionnées ont été menées, en tenant compte des critères de représentation suivants : i) les communautés provenant de différents lieux géographiques ; ii) les communautés qui ont rencontré un certain nombre de problèmes

sociaux et / ou environnementaux lors de la conception et de la mise en œuvre des projets financés par la Banque ; iii) les communautés affectées par les projets présentant un risque élevé, financés par la Banque et qui appliquent des politiques de sauvegarde ; et iv) les communautés qui n'ont pas encore fait l'objet d'autres études. Un [dialogue](#) mondial avec les dirigeants et les organisations des Peuples autochtones a été mené entre 2013 et 2014.

Un [résumé des contributions reçues](#) lors des consultations de la phase 1 de l'examen ainsi que des informations sur l'ensemble du processus de consultation peuvent être consultés sur le [site web consacré aux consultations](#).

Suite aux discussions par le Comité du projet initial de Cadre environnemental et social, l'équipe de direction lancera la deuxième phase du processus de révision et de mise à jour. Le cadre sera traduit et rendu public pour commentaires. Le document sera accessible à l'adresse www.worldbank.org/safeguardsconsultations. Les intervenants seront invités à donner leur avis sur le Cadre grâce à une plate-forme de consultation en ligne et des réunions spécifiques et ciblées, en face-à-face si nécessaire.

2. JUSTIFICATION DE L'EXAMEN, OBJECTIFS ET CHAMP D'APPLICATION

Cet examen et cette mise à jour offrent une chance à la Banque mondiale de s'appuyer sur les principes de base des politiques actuelles de sauvegarde ; d'améliorer la couverture des risques environnementaux et sociaux ; d'obtenir de meilleurs résultats environnementaux et sociaux dans les projets et programmes qu'elle finance ; et d'aider les emprunteurs à obtenir des résultats durables sur le terrain. Les politiques actuelles de sauvegarde servent la Banque mondiale, ses pays clients et la communauté du développement depuis plus de deux décennies. Dans le cadre de l'amélioration continue face à l'évolution des contextes et des circonstances, la Banque fait progresser ces politiques cruciales pour mieux répondre aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis du développement, ainsi qu'aux besoins variés des Emprunteurs, qui sont aussi bien les pays à revenu intermédiaire dotés d'institutions et de capacités bien développées, que les pays à faible revenu dont la gouvernance et les institutions sont plus faibles ou les États fragiles et touchés par un conflit où des interventions mieux adaptées et coordonnées sont nécessaires. L'examen et la mise à jour des politiques de sauvegarde fait partie d'un effort plus large de modernisation au sein de l'institution, qui comprend des examens distincts mais complémentaires des [Prêts à l'investissement](#), pour lesquels les politiques de sauvegarde s'appliquent, ainsi que les [politiques d'approvisionnement opérationnel](#).

L'examen et la mise à jour ont également été initiés par les conclusions de l'évaluation de 2010 des politiques de sauvegarde menée par le Groupe d'évaluation indépendant (GEI) de la Banque mondiale. Cette évaluation, intitulée [Les politiques de sauvegarde et de développement durable dans un monde en mutation : Une évaluation indépendante de l'expérience du Groupe de la Banque mondiale](#), représente la première évaluation complète des politiques de sauvegarde de la Banque depuis leur mise en place en 1989. Les résultats du GEI représentent une ressource précieuse et un point de référence pour l'examen et la mise à jour.

OBJECTIFS DE L'EXAMEN

Le **principal objectif** de la révision est de renforcer l'efficacité des politiques de sauvegarde afin d'améliorer l'impact du développement des projets et des programmes financés par la Banque mondiale. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer la forme et le contenu définitif dès le départ, l'équipe de direction de la Banque s'attend à ce que le processus d'examen conduira à un cadre cohérent qui permettra de distinguer les principes, les politiques et les procédures ; d'améliorer la clarté et la cohérence de la politique ; de clarifier les objectifs et les résultats escomptés ; d'améliorer la synergie entre les politiques ; de consolider les politiques fragmentées ou duplicatives ; de rationaliser l'orientation ; et de mieux définir les rôles et les responsabilités de la Banque et de l'Emprunteur.

Au-delà de l'objectif de renforcement de l'efficacité du développement des projets et des programmes qu'il finance, un cadre de sauvegarde modernisé peut représenter la base d'un partenariat renouvelé entre la Banque et ses Emprunteurs - un partenariat ancré dans un engagement commun en faveur de la durabilité environnementale et sociale. Un tel partenariat permettrait de mieux tirer parti de la capacité croissante de nombreux Emprunteurs à identifier et à gérer les risques et les impacts environnementaux et sociaux. Lorsqu'un Emprunteur ne dispose pas de cette capacité, la Banque pourrait, en collaboration avec d'autres partenaires de développement, fournir des capacités sur mesure et des programmes de renforcement institutionnel pour renforcer les institutions et les systèmes de l'Emprunteur. Ainsi, un nouveau cadre intégré peut s'avérer être un bien public mondial qui peut engendrer des avantages de durabilité pour les pays emprunteurs, les partenaires du développement, et la communauté internationale plus large.

PORTÉE DE L'EXAMEN

Les politiques soumises à la révision sont les huit politiques de sauvegarde environnementale et sociale - OP 4.01 sur l'**Évaluation environnementale**, OP 4.04 sur les **Habitats naturels**, OP 4.09 sur la **lutte antiparasitaire**, OP 4.10 sur les **Populations autochtones**, OP 4.11 sur les **Ressources culturelles physiques**, OP 4.12 sur la **Réinstallation involontaire**, OP 4.36 sur les **Forêts**, OP 4.37 sur la **Sécurité des barrages** - ainsi que la **Politique sur le pilotage de l'utilisation des systèmes de l'Emprunteur dans le cadre des sauvegardes environnementales et sociales** (« Utilisation des systèmes nationaux »), OP 4.00.

Dans le cadre du processus de révision, la Banque doit également déterminer si et comment elle peut répondre à un certain nombre de domaines émergents qui doivent être pris en considération à la demande des parties prenantes. Il s'agit notamment de droits de l'homme ; du travail et de la santé et la sécurité au travail ; du genre ; du handicap ; du consentement libre, préalable et éclairé des Populations autochtones ; du régime foncier et des ressources naturelles ; et du changement climatique. La Banque a examiné ces questions par le biais d'un dialogue et de consultations internes avec les actionnaires et les parties prenantes, ainsi que par le biais d'une série mondiale de dialogues avec des experts externes réalisés au cours de la phase 1 de l'examen.

3. PROCESSUS DE CONSULTATION

OBJECTIFS

L'examen à plusieurs étapes des politiques environnementales et de sauvegarde est soutenu par plusieurs périodes de consultations mondiales multipartites pour obtenir les contributions et la rétroaction des parties prenantes de la manière la plus large, inclusive et transparente possible. La participation et la contribution des actionnaires et des parties prenantes seront recherchées au long du processus de la révision. Les contributions seront sollicitées auprès d'un groupe diversifié d'actionnaires et de parties prenantes et de tous ceux qui souhaitent contribuer.

Les objectifs du processus de consultation sont les suivants :

- Formuler et élaborer le développement du cadre de la prochaine génération de politiques de sauvegarde qui profitera à de nombreuses parties prenantes
- Créer un espace de dialogue et de participation des parties prenantes de sorte que les révisions proposées des politiques ainsi que leur mise en œuvre future bénéficient de différentes perspectives.
- Contribuer à encadrer et à orienter la formulation des révisions spécifiques, en tenant compte des implications liées à la mise en œuvre et aux opérations.

Les résultats escomptés de la consultation sont les suivants :

- Un nouveau cadre stratégique proposé pour examen par les Administrateurs de la Banque mondiale, qui prendra en considération et tiendra compte des contributions des parties prenantes, le cas échéant.
- Un rapport de consultation, y compris un résumé de tous les commentaires des parties prenantes.
- Une réponse de la Banque sur la façon dont la rétroaction des intervenants a contribué à la version finale du cadre politique.

FORMAT

Les consultations de la deuxième phase de l'examen visent à obtenir la rétroaction sur la première version du Cadre environnemental et social et commenceront après la discussion de ce cadre par les Administrateurs. Le projet de cadre ainsi que ce plan de consultation et toutes les informations pertinentes seront disponibles sur le site web consacré aux consultations. (www.worldbank.org/safeguardsconsultations)

La consultation mondiale multipartite comprendra une période de consultation préalable d'environ un mois (à titre indicatif) et une période de consultation d'une durée de trois mois (à titre indicatif), au cours desquelles la participation des parties prenantes sera recherchée au moyen d'une combinaison de formats, y compris les moyens de communication en ligne et les réunions ciblées en face-à-face. En s'engageant avant le début des consultations, la Banque

mondiale espère que les parties intéressées auront suffisamment de temps pour formuler leurs idées et leurs avis sur le cadre proposé.

Consultation préalable

La période de consultation préalable permettra aux parties prenantes de poser des questions de clarification à l'équipe chargée de l'examen et d'acquérir une compréhension globale de l'avant-projet de cadre proposé. Pendant cette période, le projet proposé de Cadre environnemental et social sera rendu public sur le site web consacré aux consultations et sera accompagné des documents pertinents et explicatifs. Les méthodes de consultation en ligne tels que les conversations et les forums seront utilisées le cas échéant.

Consultation mondiale multi-parties prenantes

La période de consultation préalable sera suivie de consultations mondiales multipartites d'une durée d'environ trois mois (à titre indicatif). Le processus adoptera une approche à volets multiples qui comprend une plateforme Internet mondiale et nationale ou des réunions régionales en face-à-face, complétée par des conférences vidéo. Les pays dans lesquels se dérouleront les réunions seront sélectionnés selon une combinaison de facteurs, y compris le fait d'assurer une couverture adéquate des circonscriptions du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale, une représentation équilibrée des pays à revenus intermédiaire et faible, des considérations des portefeuille et des opérations existantes avec les applications de sauvegarde, et des considérations logistiques et de sécurité. La Banque mondiale déploiera des efforts particuliers pour solliciter les points de vue du plus grand nombre possible de parties prenantes. Les consultations avec les Populations autochtones continueront pendant cette phase, si nécessaire.

Les parties prenantes auront la possibilité de soumettre des commentaires sur le projet de cadre par le biais d'une plateforme de consultation en ligne, où elles pourront également accéder à des informations pertinentes sur des rencontres ciblées et axées sur des questions précises. Elles pourront également poser des questions et accéder à leurs réponses.

Tous les commentaires reçus seront compilés et résumés pour l'examen de l'équipe chargée de l'examen des politiques, et seront examinées au fur et à mesure de l'évolution de l'examen. La Banque mondiale publiera un résumé de tous les commentaires reçus et expliquera comment les observations des parties prenantes ont été prises en compte.

CALENDRIER ET ACTIVITÉS CLÉS INDICATIVES

Calendrier	Phase	Description
<i>Juillet 2012 – Juillet 2014</i>	<i>Phase 1 :</i>	<p>La phase 1 comprenait les activités simultanées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen mondial des bonnes pratiques / des enseignements tirés • Préparation et présentation au Comité (CODE) du document d'orientation • Consultations préalable avec les actionnaires et les parties prenantes internes • Consultations externes visant à obtenir les contributions sur les opportunités, les orientations émergentes et les options permettant de documenter la rédaction d'un cadre • Réunions d'experts sur les questions émergentes • Préparation d'une première version du Cadre environnemental et social en intégrant les objectifs du processus d'examen et de mise à jour en tenant compte des observations émises par les parties prenantes
<i>Juillet 2014 – Décembre 2014 A titre indicatif)</i>	<i>Phase 2 :</i>	<p>La phase 2 comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer le Comité (CODE) des résultats des activités menées au cours de la phase 1 et présenter la première version du Cadre environnemental et social • Période de consultation préalable d'une durée d'environ un mois en menant des activités qui permettront aux parties prenantes de se familiariser avec le Cadre • Consultations externes en vue d'obtenir les observations sur la première version du Cadre pendant une période de trois mois • Informer le Comité des résultats des activités de la phase 2 en tenant compte les observations émises par les parties prenantes pour présentation au Conseil des administrateurs pour approbation au début de l'année 2015.

Si des éclaircissements sont nécessaires, la Banque mondiale est prête à mener une troisième phase pour finaliser le Cadre environnemental et social.

4. TRANSPARENCE, NOTIFICATION, COMMUNICATIONS ET LANGUE

Une page web consacrée à la consultation (www.worldbank.org/safeguardsconsultations) fournira une plateforme pour que les actionnaires et les parties prenantes donnent leur avis, participent aux discussions et contribuent à l'examen. Grâce à cette plateforme, tous les individus et les parties intéressées pourront envoyer des observations écrites à travers une gamme de moyens de communication en ligne appropriés. Les contributions et les observations peuvent également être envoyées par courriel à l'adresse : safeguardconsult@worldbank.org.

La page web contient des informations relatives à l'examen et au calendrier, au processus de consultation, aux informations de référence pertinentes, aux ressources connexes, au calendrier

– tel qu’il est confirmé - des réunions en face à face, et aux autres informations pertinentes au fur et à mesure de l’évolution du processus d'examen et de consultation.

Les principaux documents de consultation (par exemple, le document d'orientation, le projet de Cadre environnemental et social, le Plan de consultation) seront disponibles en arabe, en chinois, en anglais, en français, en portugais, en russe et en espagnol.

Les listes des participants ainsi que les résumés des points de vue et des contributions des parties prenantes (sans attribution) seront partagés sur la page web sur une base continue à travers toutes les phases des consultations, afin de fournir des informations sur les contributions des actionnaires et des parties prenantes au processus. Les documents relatifs à la consultation seront disponibles dans la langue dans laquelle se déroulera la réunion de consultation.

Les réunions de consultation seront annoncées suffisamment à l’avance pour faciliter la participation éclairée d'un ensemble diversifié de parties prenantes. Tous les efforts seront déployés pour assurer que l’ensemble des lieux des réunions soient accessibles aux personnes handicapées.

Un résumé de toutes les contributions et de tous les commentaires reçus au cours de chaque phase de consultation sera préparé à la fin de chaque période, ainsi qu'un document décrivant la façon dont les questions soulevées au cours des consultations ont été traitées au cours de la rédaction du document-cadre. Ce document sera présenté aux Conseil des administrateurs.

5. CONTACT

Les questions sur le processus d'examen et de consultation doivent être adressées à l'équipe chargée de l'examen des sauvegardes à l'adresse safeguardconsult@worldbank.org.